

Il est formé sur le passé simple de l'indicatif + les terminaisons
-sse, -sses -t, -ssions, -ssiez, -ssent.

Parler : je parla(i) → que je parla-sse, qu'il parlâ-t
Finir : je fini(s) → que je fini-sse, qu'il fini-t
Vouloir : je voulu(s) → que je voulu-sse, qu'il voulû-t
Voir : je vi(s) → que je vi-sse, qu'il vi-t

Attention!

Ne pas confondre

passé simple

il eut
il parla

subj. imparfait

qu'il eût
qu'il parlât

■ ***LE PLUS-QUE-PARFAIT

Auxiliaire *avoir* ou *être* au subjunctif imparfait + participe passé.

Faire : que j'eusse fait
Venir : que je fusse venu



EMPLOIS DU SUBJONCTIF

■ DANS DES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

C'est dans les propositions subordonnées que l'on rencontre le plus souvent le subjonctif : les subordonnées relatives, complétives, les subordonnées de cause, de conséquence, de temps, de but, etc.

➔ Renvoi

Voir les chapitres 26 à 35 sur :
les subordonnées relatives,
les subordonnées introduites par
que,
l'expression de la cause,
l'expression de la conséquence,
l'expression du but,
l'expression du temps,
l'expression de l'opposition,
l'expression de la condition.

■ EMPLOYÉ SEUL

À la 3^e personne du singulier ou du pluriel, il a une valeur d'impératif. Il est précédé de *que*.

- Que les candidats *soient* là demain à 8 heures!
- Que personne ne *sorte*!

■ ***DANS DES EXPRESSIONS FIGÉES

On le rencontre dans certaines expressions précédées ou non de *que*.

Vive la République!
Dieu *soit* loué!
Sauve qui peut!
Que le meilleur *gagne*!
Soit!

VALEURS DES TEMPS DU SUBJONCTIF

■ LE PRÉSENT

1. Le verbe subordonné est au subjonctif présent quand il y a simultanéité par rapport au verbe principal, c'est-à-dire lorsque les faits sont situés au même moment. Le verbe principal peut être au présent, au passé, au futur ou au conditionnel.

- Je *suis* bien content qu'il *soit* là ce matin.
- J' *étais* bien content qu'il *soit* là hier.
- Je *serais* bien content qu'il *soit* là.
- Nous *travaillerons* demain bien que ce *soit* dimanche.

2. Le subjonctif présent peut aussi avoir la valeur d'un futur par rapport au verbe principal qui peut être au présent, au passé, au futur ou au conditionnel. Il y a alors postériorité.

- Je ne *suis* pas sûr qu'il *fasse* beau demain.
- Il était très occupé ; il *a demandé* que je *revienne* le lendemain.
- Je *rentrerai* tôt pour que nous *puissions* regarder cette émission à la télévision.

■ LE PASSÉ

1. Le verbe subordonné est au subjonctif passé quand il y a antériorité par rapport au verbe principal, c'est-à-dire lorsque le fait exprimé dans la subordonnée a lieu avant le fait principal. Le verbe principal peut être au présent, au passé, au futur ou au conditionnel.

- Nous sommes très contents que vous *ayez réussi* l'examen que
(action 2) (action 1)
vous avez passé le mois dernier.
- C'est dommage que tu n' *aies* pas *pu* venir hier.
(action 2) (action 1)
- Bien qu'il *ait* déjà *vu* ce film, Marc est retourné le voir avec
(action 1) (action 2)
nous.

temporelle.

- Il faut que vous *ayez fini* votre travail avant 19 heures.
- On demande aux passagers de ne pas quitter leurs places avant que l'avion (ne) se *soit* complètement *immobilisé*.
- En attendant que leur mère *soit rentrée*, les enfants regardaient la télévision.

■ ***L'IMPARFAIT OU LE PLUS-QUE-PARFAIT

Dans la langue classique, on observait la concordance des temps. Lorsque le verbe principal était au passé ou au conditionnel, on employait l'imparfait pour exprimer la simultanéité ou la postériorité par rapport au verbe principal, et le plus-que-parfait pour exprimer l'antériorité et l'accompli.

De nos jours, cette concordance ne se rencontre plus que dans la langue soutenue et littéraire.

Comparez :

Langue courante : Le préfet de police *a ordonné* que la foule se *disperse*.

Langue soutenue : Le préfet de police *ordonna* que la foule se *dispersât*.

- « Quoique cette brusque retraite de la maladie *fût* inespérée, nos concitoyens ne se *hâtèrent* pas de se réjouir » (Camus, *la Peste*).

Langue courante : On *s'étonnait* qu'il ne *soit* pas encore *arrivé*.

Langue soutenue : On *s'étonnait* qu'il ne *fût* pas encore *arrivé*.

- « La vue de la petite madeleine ne m' *avait* rien *rappelé* avant que je n'y *eusse goûté* » (Proust, *À la recherche du temps perdu*).

***Remarque

Dans la langue très littéraire, le plus-que-parfait peut avoir la valeur d'un conditionnel passé ou d'un plus-que-parfait de l'indicatif :

- « Quel homme, *eût été* Balzac, s'il *eût su* écrire ! » (Flaubert).
(= Quel homme *aurait été* Balzac, s'il *avait su* écrire).